



Maîtrise d'œuvre HQE

Construction du groupe scolaire Louis PERGAUD

CR2 de la réunion HQE du 26/05/2016

Rédacteur : Remi SALGUES – r.salgues@inddigo.com

Maîtrise d'œuvre HQE

INDDIGO SAS

40, Rue de l'Echiquier 75 010 Paris

Tél. : 01 44 83 64 59

Fax : 01 44 83 64 50




Prochaine réunion QEB : A définir en fonction de l'avancement du chantier

FONCTIONS	NOMS	PARTICIPANTS	MAIL	TEL - FAX	P	D
MAITRE D'OUVRAGE	Mairie de Briey	Mr Alain Zmyslowski	Alain.zmyslowski@ville-briey.fr	T : 03 82 47 16 37		X
AMO HQE	AJIR ENVIRONNEMENT	Mr Jean Dominique HORY	j.hory@ajirenvironnement.fr	T : 09 50 01 67 99	X	X
Architecte Mandataire	PACE ARCHITECTURE	Giovanni PACE Martin De Mont Marin	giovanni.pace@giovannipace.fr	T : 03 26 88 78 92 F : 03 26 97 79 40		X
Architecte Associé	ABC STUDIO	Yann CACLIN Doonam BACK	postmaster@abc-studio.net	T : 03 83 32 77 71 F : 09 72 12 82 36 P : 06 85 69 00 93	X	X
BET Structures Fluides Elec	BET TPFI REIMS	Fabien DUMONT	f.dumont@tpfi.fr	T : 06 78 33 80 55	X	X
BET HQE	INDDIGO	Patrice TURPIN Rémi SALGUES	p.turpin@inddigo.com r.salgues@inddigo.com	T : 01 44 83 64 51	X	X
BET Acoustique	ECHOLOGOS	Dominique NOEL	reims@echologos.com	T : 03 26 66 12 58		X
Bureau de contrôle	SOCOTEC METZ	F SELVA	Fabrice.selva@socotec.com	T : 03 87 34 31 40 F : 03 87 34 31 59		X
Coordonnateur SPS	QUALICONSULT	M DELORME	Thomas.delorme@qualiconsult.fr	T : 03 83 93 59 80 F : 03 83 93 59 81		X
OPC	FRANCIS KLEIN	Giuseppe COSTANZO	emilie.massau@france-ingenierie- services.fr	T : 01 40 47 62 87 P : 06 33 96 49 07	X	X
ENTREPRISES						
01-VRD	EUROVIA LORRAINE	MME. RODRIGUEZ M. DOLOTA	brodriguez@eurovia.com elian.dolota@eurovia.com	T : 06 20 01 12 83 06 11 86 46 58		X
02-GO	WZ CONSTRUCTIONS	M. TAILLARD	d-taillard.zc@orange.fr	T : 06 27 53 92 82	X	X
03-Etanchéité	SMAC		nancy@smac-sa.com	T : 03 83 17 41 41		X
04-Menuiseries extérieures	LEFEVRE SAS	M. LEFEVRE	administration@lefevre-metal.com	T : 06 20 27 78 12	X	X
05-Parement Façade	PRO FAÇADE	M. KENAN	pro.facade@orange.fr	T : 07 61 97 89 39		X
06-Menuiseries intérieures	WUCHER	Mme. REBECK M. CLAUDON	lr@wucher.fr fc@wucher.fr	T : 06 09 17 18 73		X
06-Platerie - Faux Plafond	IDEAL PLAFOND	M. SANCAK	idealplafond@wanadoo.fr	T : 06 10 49 33 74		X
07-Revêtement de sol - Peinture	DEBRA - LAGARDE ET MEREGNANI	M. DEBRA	jdebra@lagardemeregnani.fr debra@lagardemeregnani.fr	T : 06 72 93 44 97		X
08-Chauffage - Ventilation - Climatisation	IDEX ENERGIES	Mme. BAUCHET M RICHER	lucie.bauchet@idex.fr patrick.richer@idex.fr			X
09-Plomberie	SAS LORRY	Mme. MANEA	lorry@lorry.fr irina@lorry.fr	T : 06 07 48 36 11		X
10-Electricité	SAS EGIL	Mme. NADAL M. BORRI	lorette.nadal@egil.fr regis.borri@egil.fr	T : 06 76 47 97 07 06 70 61 95 53		X
11-Ascenseur	KONÉ	M. POIRINE	lorraine.neb@kone.com	T : 06 85 12 28 45		X
04-Menuiseries extérieures	LEFEVRE SAS	M. LEFEVRE	administration@lefevre-metal.com	T : 06 20 27 78 12	X	X

Méthodologie QEB

Observations	Actions	Dates
<p>> A chaque réunion de chantier HQE, INDDIGO produit un rapport dans lequel sont listées les différentes remarques concernant la tenue du chantier vert.</p> <p>Les points du compte rendu nécessitant une action sont notés avec une date limite de réalisation et l'intervenant concerné. Lorsque l'action est réalisée, il est indiqué FAIT au compte-rendu suivant. La remarque disparaîtra au compte-rendu d'après. Elle reste donc à minima sur 2 comptes rendus.</p> <p>Au cour de la 1ere réunion du 21/01/2016, INDDIGO a présenté aux entreprises la charte de chantier à faible nuisance ainsi que la méthodologie QEB à adopter en vue de l'audit réalisation pour l'obtention de la certification HQE.</p> <p>Nous rappelons que la charte « chantier à faibles nuisances » est intégrée aux pièces contractuelles du marché de travaux</p>		
<p>> En vue de regrouper les pièces nécessaire à l'audit final HQE, INDDIGO diffuse un tableau de suivi des matériaux regroupant toutes les pièces justificatives à fournir par matériel et par lot (cf. tableur Excel "Briey_Tableau_suivi_materiaux_phase_chantier_rev4" en PJ).</p> <p>Dans ce tableau sont précisés les justificatifs à transmettre à INDDIGO pour chaque éléments installé sur chantier et ayant un impact sur la qualité environnementale du bâtiment (il peut être demandé la FT, FDS, FDES, certificat ACERMI, NE/NF, plans de détail ou de repérage, photos ou autre justification spécifique).</p> <p>Le code couleur est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orange : éléments en attente - Jaune : éléments transmis à préciser / à valider - Vert : éléments reçus et validés <p>Le but de cette démarche est d'apporter les preuves au certificateur à la fin du chantier que toutes les prescriptions élaborées en phase conceptions ont réellement été misent en application durant le chantier.</p> <p>> Tous les écarts au DCE concernant la certification HQE sont récapitulés et justifiés dans un document séparé.</p>	<p>Toutes les entreprises</p>	<p>Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, avant commande des matériels</p>

Classeur chantier vert			
Observations	Commentaire	Actions	Dates
> Désigner un responsable chantier à faible nuisance. Celui-ci sera désigné au sein du lot Gros-œuvre, du démarrage de la phase construction à la fin de l'intervention du gros-œuvre sur chantier. Il sera en suite remplacé par une personne du lot CVC jusqu'à réception des ouvrages. (cf. charte de chantier vert p.6)	CR2 : Le responsable est M.TAILLARD. A formaliser et à insérer dans le classeur HQE	WZ CONSTRUCTIONS	Au plus vite
> Prévoir la mise en place d'un classeur HQE consultable à tout moment dans la base vie et regroupant les éléments suivants :	CR2 : Le classeur est en place mais ne contient que la charte de chantier vert et les BSD VRD	WZ CONSTRUCTIONS	Au plus vite
- La charte de chantier vert signée par toutes les entreprises (disponible en PJ)	CR2 : RAPPEL	Toutes les entreprises	Au plus vite
- Les Plan d'assurance environnement (PAE) remis par chaque entreprise (incluant les quantitatifs prévisionnel par types de déchets et par phase). Une base de PAE est fournie en annexe de la charte de chantier à faible nuisance (cf. p.40).	CR2 : RAPPEL. WZ CONSTRUCTIONS s'occupe de récupérer le quantitatif de déchet estimatif de chaque entreprise et de compiler le document	Toutes les entreprises	Au plus vite
- Le Schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED) , qui sera élaboré à partir de la synthèse de ces quantitatif prévisionnel et qui servira à dimensionner le nombre de bennes nécessaires par types de déchets et par phase. Ce document vise à expliciter la méthodologie mise en place pour la gestion des déchets (affichage, sensibilisation, prestataire, traçabilité, ...)		WZ CONSTRUCTIONS	Au plus vite
- Le PIC (incluant notamment la zone de nettoyage des camions, la localisation des bennes à déchets et la zone de stockage des déchets dangereux)	CR2 : RAPPEL. A insérer dans le classeur HQE	WZ CONSTRUCTIONS	Au plus vite
- Un rapport sur les différentes formations ou réunions d'informations ayant lieu tout au long du chantier		Toutes les entreprises	Au fur et à mesure de l'avancement du chantier et de l'arrivée des différentes entreprises
- Les relevés hebdomadaires des consommations en eau et en électricité de la base vie et du chantier (idéalement 2 relevés hebdomadaires Vendredi et Lundi pour identification des éventuelles fuites durant le week end)	CR2 : Les compteurs sont en place et les relevés sont effectués tous les 3 jours. A remplir simultanément dans un fichier Excel pour pouvoir tracer les graphiques	Gros œuvre jusqu'à la fin de son intervention puis remplacé par le lot CVC	relevés tous les 3 jours
- La totalité des bordereaux de déchets. Les bordereaux doivent notamment mentionner distinctement les taux de revalorisation matière et énergie, et un bilan mensuel doit être prévu. (pour rappel, les objectifs en construction sont d'une valorisation à 50% dont au moins 20% en matière) S'assurer que les bordereaux déjà fournis intègrent ces informations et les intégrer au classeur.	CR2 : URGENT. WZ s'occupe d'identifier le sous-traitant déchets qui s'occupera de l'élimination de toutes les bennes (y compris déchets dangereux) et fournira une copie du contrat à INDDIGO	WZ CONSTRUCTIONS	Dès à présent et pour chaque benne tout au long du chantier

Suivi du chantier à faible nuisances			
Observations	Commentaire	Actions	Dates
> Mettre à disposition un kit de dépollution (cf. p.25)	<p>CR2 : FAIT. 2 kits de dépollution sont disponibles dans les containers.</p> 	WZ CONSTRUCTIONS	-
> Installer des pictogrammes devant chaque bac permettant d'identifier les types de déchets concernés. (A installer devant les bacs des déchets dangereux et prévoir pour les futures bennes) (cf. p.25 et 33)	<p>CR2 : FAIT. Actuellement 2 bennes (bois, DIB) + bac déchets dangereux + bac de rétention huile de décoffrage</p>  	WZ CONSTRUCTIONS	Tout au long du chantier

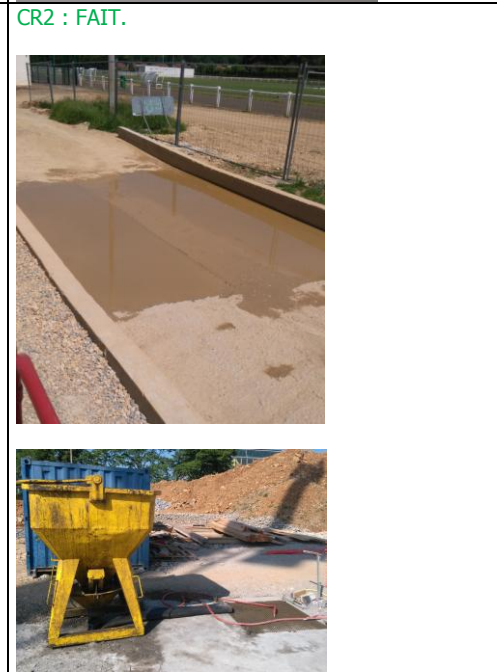
> Dans l'optique de réduire les consommations de la base vie, des détecteurs de présences ont été installés dans les vestiaires. Prévoir l'installation de **minuterics sur les chauffages électriques**



WZ
CONSTRUCTIONS

-

> Le **déboureur** pour les camions n'est pas praticable (affaissement lors de passage des camions). Le mettre en état (étudier la possibilité de couler une dalle béton) ou installer une **aire de lavage** avec un jet pour nettoyage systématique des roues avant la sortie du chantier. (cf. p.24)



WZ
CONSTRUCTIONS

-

> Identifier le **prestataire qui s'occupera du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets**. S'assurer que celui-ci respecte les taux de valorisation suivants (cf. p.31) :

Travaux de démolition	Travaux de construction
60%	50%
Dont à minima 20% par valorisation matière	Dont à minima 20% par valorisation matière

CR2 : RAPPEL.

WZ
CONSTRUCTIONS

Au plus vite

Une synthèse des taux de valorisation devra être réalisée en fin de chantier

<p>> Identifier les phases bruyantes du chantier pour planifier une campagne de mesures acoustiques pour veiller à ce que les niveaux de bruit maximum soient respectés. (cf. p.20)</p> <p>Afin de limiter les nuisances sonores, les travaux bruyants ont été planifiés en période de vacances scolaire et il est prévu d'installer l'atelier sur l'espace le plus éloigné de l'école.</p>	<p>CR2 : RAPPEL.</p>	<p>OPC + Architecte + INDDIGO</p>	<p>Au plus vite</p>
<p>> Conserver le chantier et ses abords propres</p>	<p>CR2 : Les clôtures sont bien en place et le chantier est propre</p>	<p>Toutes les entreprises</p>	<p>Nettoyage hebdomadaire</p>

Etanchéité à l'air			
Observations	Commentaire	Actions	Dates
<p>> L'objectif d'étanchéité à l'air fixé à Q4 = 1m3/h.m² de façade implique une mise en œuvre soignée des éléments de l'enveloppe.</p> <p>Dans ce but, le lot 04-Menuiseries extérieures doit réaliser une note relative à l'étanchéité à l'air traitant tous les détails techniques sensibles (avec repérage des points critiques, détails techniques constructifs, matériel utilisé, ...).</p> <p>Pour cela, il pourra s'inspirer de la l'annexe "note d'étanchéité à l'air" réalisée par INDDIGO en phase conception et du document de référence fourni en PJ.</p>	<p>CR2 : Fait</p>	<p>LEFEVRE</p>	<p>Au plus vite (avant démarrage des travaux de construction)</p>